JUIN 2025

# De nouveaux modes d'intervention des collectivités?

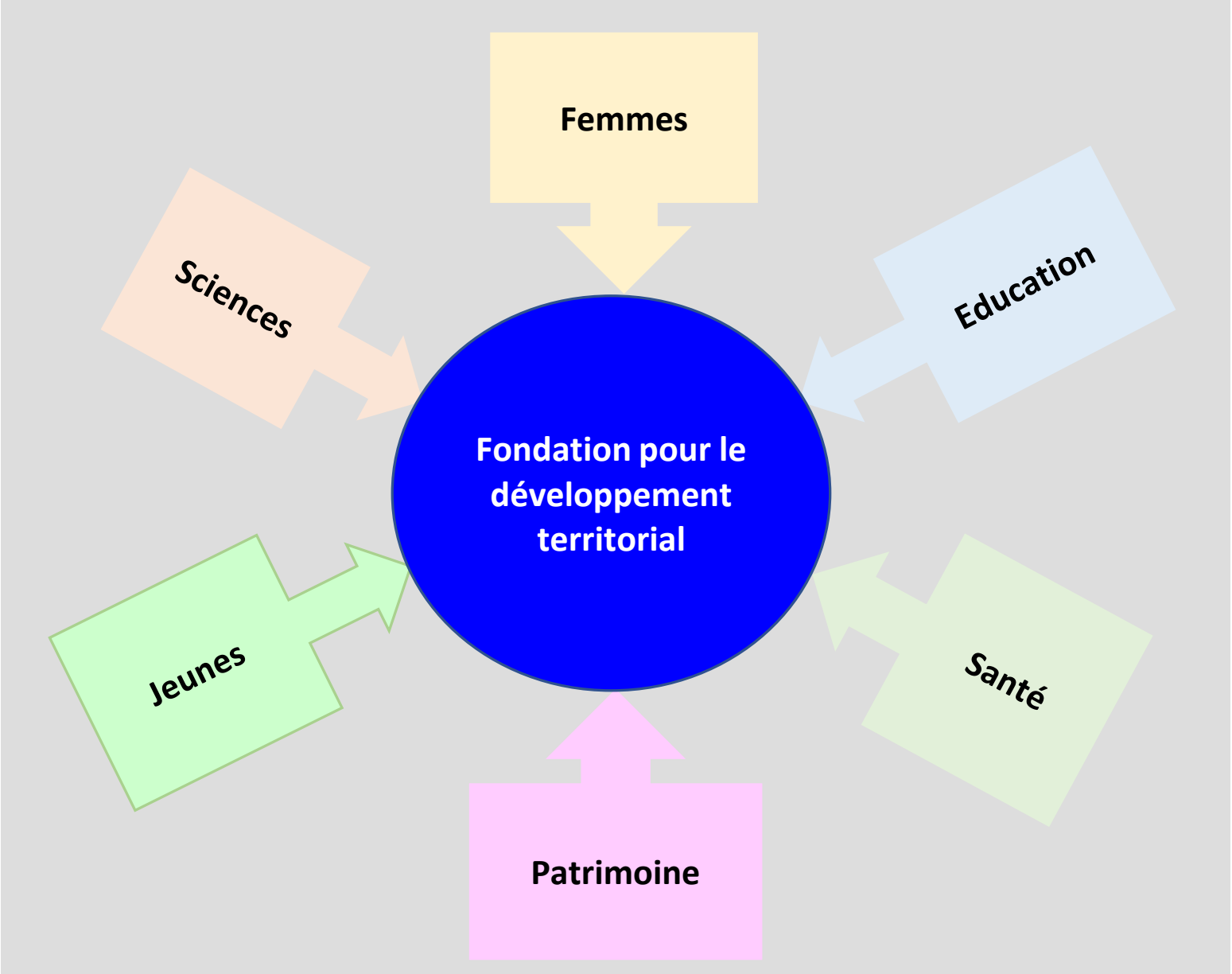


## Quel mécénat développer dans l'agglomération mulhousienne?

Afut
agence de fabrique urbaine et territoriale
SUD-ALSACE

## GLOSSAIRE

| | |
|---|---|
| **AAP** | **A**ppel **A** **P**rojets |
| **ACI** | **A**telier **C**hantier d'**I**nsertion |
| **Afut SA** | **A**gence de **F**abrique **U**rbaine et **T**erritoriale -**S**ud **A**lsace |
| **BD** | **B**ande **De**ssinée |
| **BTP** | **B**âtiment et **T**ravaux **P**ublics |
| **CA** | **C**onseil d'**A**dministration |
| **CCAS** | **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale |
| **CDDI** | **C**ontrat à **D**urée **D**éterminée d'**I**nsertion |
| **COMEX** | **C**omité **E**xécutif |
| **CRESS** | **C**hambre **R**égionale de l'**E**conomie **S**ociale |
| **CU** | **C**ommunauté **U**rbaine |
| **EDF** | **E**lectricité **D**e **F**rance |
| **EPCI** | **E**tablissement **P**ublic de **C**oopération **I**ntercommunale |
| **ESS** | **E**conomie Sociale et Solidaire |
| **IAE** | **I**nsertion par l' **A**ctivité **E**conomique |
| **MAD** | **M**is **A** **D**isposition |
| **MEDEF** | **M**ouvement **D**es **E**ntreprise **D**e **F**rance |
| **MEN** | **M**inistère de l'**E**ducation **N**ationale |
| **MNA** | **M**ineurs **N**on **A**ccompagnés |
| **NPDC** | **N**ord-**P**as-**D**e-**C**alais |
| **PISA** | **P**rogramme **I**nternational pour le **S**uivi des **A**cquis des Élèves |
| **QPV** | **Q**uartiers **P**rioritaires de la **V**ille |
| **REP** | **R**éseau d'**E**ducation **P**rioritaire |
| **SDF** | **S**ans **D**omicile **F**ixe |
| **SIAE** | **S**tructure d'**I**nsertion par l'**A**ctivité **E**conomique |
| **UIMM** | **U**nion des **I**ndustries et des **M**étiers de la **M**étallurgie |
| **UHA** | **U**niversité de **H**aute **A**lsace |

# SOMMAIRE


A retenir 04

Introduction 05

Les fondations de la région mulhousienne 06

Recenser les fondations, connaître leurs activités 06

Un nombre de fondations plus important qu'il n'y parait 08

A retenir 09

Les fondations territoriales, mode d'emploi 11

Les modes d'intervention des fondations territoriales 11

Faire vivre la structure 11

La gouvernance 11

Quel territoire ? 12

Les champs d'action et les publics visés 14

Une prolifération d'actions... 14

Mais des actions assez classiques 14

Dessiner les contours d'une fondation territoriale «mulhousienne» 15

A retenir

Annexe 1: présentation de quelques fondations territoriales 18

Annexe 2 : focus sur les fondations des universités alsaciennes 25

# A RETENIR

La région mulhousienne héberge plusieurs fondations et fonds de dotation, mais ils sont souvent centrés sur une activité et/ou un public précis. Il n'y a pas localement de fondation qui aurait un caractère territorial.

Le territoire -qui reste à définir- pourrait s'engager dans **la création d'une telle fondation territoriale** qui aurait pour mission de soutenir des actions répondant aux principales problématiques locales.

Les principaux éléments de diagnostic territorial disponibles montrent que deux champs d'action doivent, dans un premier temps au moins, constituer le cœur de l'action de cette fondation :

- l'éducation et
- la culture scientifique et technique

qui apparaissent comme des clefs de résolution de nombreux problèmes socio-économiques.

Cette fondation territoriale n'aurait pas vocation à supplanter ou concurrencer les fonds et fondations existants, tout au contraire.

**Son rôle pourrait être** :

- **d'abonder et co-financer** les actions supportées par les fondations existantes pour accroître leur impact, dès lors que ces actions sont conformes avec les objectifs de la fondation territoriale.
- **De financer des actions innovantes** (champs, publics, méthodologies d'intervention non couverts par les associations ou institutions existantes) dans ses domaines de prédilection, avec ou sans le concours des fondations existant localement.
- **De mobiliser les fondations régionales et nationales** en faveur de ses projets, mais aussi des projets des associations et fondations locales volontaires qui se verraient ainsi offrir une ingénierie supplémentaire susceptible d'accroître l'ampleur de leurs actions.

# INTRODUCTION

**Le recours à des fondations ou fonds de dotation est un outil de plus en plus fréquemment utilisé** par les collectivités publiques. Gageons qu'au vu de leurs difficultés financières actuelles, le recours à ces outils devrait s'accroître. Cela permet aux collectivités non seulement de trouver des ressources financières additionnelles, mais aussi de constituer des réseaux public/privé, d'associer des acteurs nouveaux à leurs actions ce qui autorise une valorisation réciproque.

Dans un document diffusé en 2021[1], l'Afut avait fait le point sur les outils à disposition des acteurs publics pour développer de nouveaux partenariats avec les acteurs privés, entreprises et particuliers.

Le mécénat était appréhendé essentiellement au travers de la réglementation, indiquait ce qu'il était ou non possible de faire et les conditions propres à chacune des formes de mécénat : fonds de dotation, fondation, fondations reconnues d'utilité publique...

Dans ce document, il s'agit plutôt de mieux connaître les actions de mécénat entreprises sur différents territoires et les formes d'organisation choisies.

Certaines fondations, comme la fondation de Lille, présentées de manière détaillée dans le précédent document, ne sont pas ici reprises. De même, ne figurent (à une ou deux exceptions) pas les fondations et fonds de dotations centrés sur un objet unique (la restauration d'une église par exemple).

**La recherche a essentiellement porté sur les entités qui se sont donné un objet global, de type « développement territorial »**. Disons qu'elles se consacrent plus à un territoire qu'à un domaine en particulier. C'est pourquoi elles sont souvent qualifiées de fondations territoriales.

Le but était de mieux connaître à la fois les objectifs poursuivis et les vecteurs choisis -les domaines et types d'actions menées- pour les atteindre. Cette connaissance peut aider à réfléchir aux domaines à investir, aux actions à mener dans le cadre d'un fonds ou d'une fondation éventuellement créée localement et dont le but serait de favoriser le développement du territoire, entendu dans un sens très large.

Mais, pour commencer, nous avons souhaité faire un court état des lieux des fonds et fondations dans l'agglomération mulhousienne.

**Quelles sont les fondations actives sur le territoire ?** Certaines sont-elles proches du modèle des fondations territoriales ou sont-elles plutôt centrées sur des publics/domaines spécifiques ? L'action publique peut-elle s'adosser à des fondations existantes pour développer son projet territorial ou doit-elle se doter d'un outil spécifique ?

Ces informations constituent un préalable. Il n'est pas indispensable de créer une structure nouvelle si les fondations existantes offrent un spectre large d'interventions. Il s'agit alors peut-être, plus simplement, de favoriser les mises en réseau, de faciliter les collaborations entre structures existantes.

Par contre, si les fondations locales sont très centrées sur des champs d'action restreints, avec un nombre de partenaires limités, alors pourra se poser la question de **l'opportunité d'un fonds ou d'un fondation nouvelle.**

Et, le cas échéant, le repérage des modes de fonctionnement des autres fondations territoriales françaises pourra constituer une aide à la réflexion quant aux domaines à investir, aux publics à cibler, aux modes d'intervention.

Dans cette dernière perspective, **il ne s'agit pas de concurrencer les organismes existants**. Selon les actions soutenues, des collaborations pourraient être recherchées pour accroître l'ampleur de ces actions. Mais avec la création d'une structure nouvelle, les collectivités et les entreprises fondatrices disposeraient d'un outil pour agir de manière cohérente dans des domaines jugés stratégiques.

*1) Afut, Mécénat, fondations et fonds de dotation, des relations collectivités locales et acteurs privés amplifiées, 2021*

# LES FONDATIONS DE LA REGION MULHOUSIENNE

La question qui se pose est de savoir si, dans la région mulhousienne, il existe une structure qui se rapprocherait peu ou prou du «modèle territorial» et avec qui, le cas échéant, collaborer pour déployer un plus grand nombre d'actions, des actions plus ambitieuses ou des actions dans des champs d'intervention nouveaux.

## Recenser les fondations, connaître leurs domaines d'activité

Il suffit, pour obtenir la liste des fondations et autres fonds dans le Haut-Rhin et la région mulhousienne, de filtrer le fichier Sirene[1] de l'Insee par code juridique. On aboutit ainsi une première liste de 85 établissements ayant ce statut. Sachant que certaines fondations sont multi-établissements, **on ne trouve en fait que 47 fondations ou fonds de dotation dans le Haut-Rhin.**

Une visite sur le site -lorsqu'il existe- des fondations extérieures à l'agglomération mulhousienne montre que celles-ci ont, dans la majeure partie des cas, une activité très locale, comme la gestion d'un établissement d'éducation, de santé ou à vocation sociale. Ces fondations n'interviennent donc pas -ou à la marge- dans la région mulhousienne.

On peut donc **en rester aux 29 fondations recensées dans la région mulhousienne**[2], certaines comme la Fondation du Diaconat, ayant plusieurs établissements dans la région mulhousienne ou ailleurs dans le département.

Conformément à leur définition et à leur histoire, l'action des fondations mulhousiennes est essentiellement consacrée à **l'action sociale, avec ou sans hébergement** (10 structures) dont de nombreux EHPAD. (voir page de droite)

S'ajoutent quatre fondations dans le **domaine de la santé** qui ont également pour certaines une dimension sociale.

Viennent ensuite **cinq structures qui agissent dans le domaine éducatif.**

- La fondation providence de Ribeauvillé gère un établissement scolaire dans l'agglomération.

- Les 3 autres sont plus ou moins liées à l'Université. Parmi elles , la « sphère ISTA » n'existe peut-être plus, la fondation de l'Ecole de Chimie est très centrée sur un domaine précis.

- Et la fondation partenariale de l'UHA, décrite en annexe, page 24.

Dans son objet, cette fondation est très intéressante car elle met l'enseignement et la recherche en relation avec le développement durable du territoire. Elle a donc à la fois un domaine d'action précis (l'enseignement et la recherche) et des objectifs territoriaux, à savoir le développement économique, social, culturel durable du territoire. Elle pourrait ainsi se rapprocher du modèle des fondations territoriales.

Le problème est qu'actuellement, la fondation partenariale de l'UHA est plus ou moins en sommeil. **Connaissant l'importance de l'université dans la vie locale[3], il serait bienvenu de réactiver cette fondation pour accroître encore son impact.**

Il est à la fois social, l'UHA étant un vecteur essentiel de promotion sociale pour des jeunes peu favorisés, un vecteur culturel au travers des manifestations scientifiques et des actions de diffusion de la culture scientifique et technique[4] organisées et un vecteur économique fort en permettant aux entreprises de bénéficier d'une main d'œuvre bien formée, de bénéficier des ressources des laboratoires de recherche pour innover etc.

Renforcer ces vecteurs grâce aux moyens additionnels de la fondation partenariale serait en outre convergent avec la stratégie de développement des collectivités locales[5].

Il reste donc **4 fondations qui agissent dans des domaines divers** :

- la culture, avec le Fonds La navette lié à la Filature qui n'affiche aucune donnée de bilan financier,

- la solidarité et l'environnement : Terre d'eau en partage qui, en 2023 a mené 14 projets dans 8 pays pour un investissement de 304 680€,

- la science et la recherche (fondation Wallach : pas de site internet),

- la religion (financement de la radio Phare FM, aucune donnée de bilan disponible).

A noter que 6 fondations sont encore dans la liste Sirene, mais dont on peut douter de l'existence effective : Scorpions de Mulhouse (sport), Foyer israélite, Passerelles… Ces fonds n'ont par ailleurs aucun site internet valide.

*1) On peut également se reporter au recensement des fondations reconnues d'utilité publique par l'Etat, mais il est beaucoup moins complet, il ne recense que 16 fondations. A noter que 8 d'entre elles ont plus de 100 ans et ont de fortes références religieuses. https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/fondations-reconnues-d-utilite-publique/*

*2) Fichier sirene le 8 janvier 2025.*

*3) Afut, Estimation des impacts territoriaux de l'Université de Haute Alsace, 2023*

*4) Par la NEF des sciences notamment*

*5) La stratégie de spécialisation intelligente du territoire met en avant l'intérêt de structurer une filière autour des matériaux et un cluster santé est envisagé.*

# Le champ d'action des fondation de la région mulhousienne

| Dénomination | Domaine | Activités |
|---|---|---|
| FONDS DE DOT AVENIR HANDICAP ALSACE | HANDICAP | Fonds des Papillons Blancs d'Alsace pour financer des actions en faveur de l'autodétermination des personnes handicapées, de leur employabilité, de l'innovation technologique (IA, domotique) pour favoriser l'autonomie |
| FONDATION BRITSCHI-BAUMANN | SOCIAL / HANDICAP | (pas site internet) Finance des activités pour enfants handicapés menées par ADOMAIDE |
| FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT | HEBERGEMENT / SOCIAL | Centre d'hébergement « bon foyer » (CHRS) et des hébergements autonomes, Pension de familles « au fil du temps » et « Partage » (aide alimentaire) et « affaires d'entraide » à Kingersheim |
| FONDS DE DOTATION DU RESEAU APA | HEBERGEMENT / SOCIAL | Action sociale ss hébergement (pas site local du Fonds. Renvoie au réseau APA qui ne mentionne pas le fonds de dotation yc dans son bilan d'activité 2021.) Réseau constitué autour des personnes âgées |
| FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL | SOCIAL | « Maison des familles » à Mulhouse (avec Caritas et secours catholique) qui est un centre d'accueil et d'écoute des parents isolés |
| FONDATION SAINT SAUVEUR | EHPAD / SOCIAL | Pôle gérontologique, EHPAD et maison d'enfants |
| FONDATION JEAN DOLLFUS | EHPAD | Maison de retraite médicalisée (EHPAD) |
| FONDATION SAINT-JACQUES | SOCIAL | Etablissement d'éducation spécialisée, 1 MECS hébergement et accueil et accompagnement de mineurs placés, 1 SESSAD avec soutien pour la scolarisation (fédé « entraide protestante », Etablissement des Diaconesses. |
| FONDATION SAINT-JEAN | SOCIAL | Aide aux plus démunis (réseau protestant), appartements de soutien à la parentalité |
| FONDS DE DOT HABITATS ET FAMILLES SOLIDAIRES | HEBERGEMENT / SOCIAL | Financement EDF, AG2R la mondial… Actions en faveur du logement. Finance des actions pour le logement inclusif, pour personnes handicapées… |
| INSTITUTION AVEUGLES IMP PHARE | MEDICO-SOCIAL | Institut pour déficients sensoriels, (enfants/adultes). Centre d'action médico-social spécialisé |
| MAISON DU DIACONAT | MEDICAL | activités hospitalières |
| FONDS DE DOT CENTRE READAPTATION MULHOUSE | MEDICAL | Etablissement de santé et de soins, plus service infirmier à domicile pour les personnes en rééducation, plus des actions de formation pour le public en rééducation/handicapé |
| FONDATION LALANCE | MEDICAL | Centre de rééducation cardio vasculaire, accueil de malades pour soins. Fait partie du groupe UGECAM de l'assurance maladie |
| FONDATION PARTENARIALE HAUTE ALSACE | EDUCATION | Présentation en annexes, page 25 |
| FONDATION PROVIDENCE DE RIBEAUVILLE | EDUCATION | 14 établissements : écoles (Sainte Jeanne d'Arc à Mulhouse, lycée Sonnenberg de Carspach), établissements médico-sociaux et entreprise adaptée sur laquelle les financements sont ciblés |
| FONDATION ECOLE NAT SUPERIEURE DE CHIMIE | EDUCATION | financements liés à l'action de l'ENSCMu et soutien "à la formation des talents de demain", existe depuis 1930. Finance des chaires thématiques d'enseignement, du matériel numérique et pédagogique de haute performance, des stages à l'étranger, le fonds de solidarité étudiants. 3 chargé.es de misssion, des entreprises comme Tronos, Westrand, Butachimie, Vynova. Aucun bilan en ligne |
| FONDS DE DOTATION LA SPHERE ISTA | EDUCATION | site introuvable. Mise en redressement judiciaire de l'ISTA. Soutien aux étudiants de l'ISTA pour 2500€ en 2023. Pour des ressources de 7725,46€ voir |
| FONDATION PIERRE ET JEANNE SPIEGEL | EDUCATION / SOCIAL | Finance des bourses d'études, de vocation et des formations professionnelles pour des jeunes BAC+1 « particulièrement méritants » et démunis |
| FONDS DE DOT PHARE MEDIA | DIVERS | financement de la radio (chrétiens) |
| FONDS DE DOT TERRE D'EAU EN PARTAGE | ENVIRON NEMENT | Finance des projets d'accès à l'eau, des formations. Créé en 2017, a commencé par des puits au Bénin. Depuis "professionnalisation et développement", avec réalisations au Togo, Laos, Maroc, Madagascar : puits, assainissement, latrines… Présidé par le PDG de Waterair. A passé une convention avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. |
| FONDS DE DOT LA NAVETTE | CULTURE | La Filature. Diffusion de la culture et soutien à la création |
| FONDATION ALFRED ET V WALLACH | SCIENCES | Avant gérait des structures d'hebergement medicalisés pour PA, mais n'en gère plus. La maison des écureils (au Rebberg) a été racheté par Amaelles qui avait été maintenue dans les lieux par le rachat du bâtiment par la fondation. (pas site internet). A financé des actions liées à l'âge (UHA, téléconsultation…). Décerne des prix scientifiques. |
| FONDATION UNION HOME | SOCIAL | action sociale ss hébergement (pas site internet) |
| FONDS DE DOTATION LA CULTURE EN HERITAGE | SOCIAL | action sociale ss hébergement (pas site internet) |
| FONDS DE DOT OCEANS ET PLANETE | | autres, introuvable sur internet |
| FONDS DE DOTATION PASSERELLES | RELIGION | Normalement en liquidation judiciaire depuis 2021… Financement de la mosquée de Mulhouse avec des fonds du Qatar |
| HOSPICE ISRAELITE R.HIRSCHLER | SOCIAL | Apparemment l'EHPAD a été vendu au groupe Korian il y a quelques années. Pas de site internet si la fondation existe toujours |
| FONDS DE DOT DES SCORPIONS DE MULHOUSE | SPORT | sport (pas de site internet). Théoriquement en liquidation judiciaire |

## Un nombre de fondations plus important qu'il n'y parait.

Ce premier recensement est incomplet. **D'une part, il ne prend pas en compte les fondations abritées** qui n'ont pas de personnalité morale.

A titre d'exemple, la **fondation KMØ** abritée par la Fondation de France. C'est d'ailleurs la seule référence locale que l'on trouve sur le site de la Fondation de France. « *La Fondation KmØ soutient des actions originales en Alsace et sur le Nord Franche Comté qui permettent de préparer aux métiers de la transformation numérique et de l'industrie. Elle s'est donnée pour mission de contribuer à l'intégration professionnelle de personnes de tous âges en reconversion ou en réinsertion* ».

Cette fondation, en 2023, a aidé des étudiants inscrits à 42 Mulhouse et appuyé un garage solidaire à Kingersheim pour mettre en œuvre des formations et mettre à disposition de personnes défavorisées des véhicules.

Dans la même logique, ne figure pas la **Fondation Lucien Dreyfus**, dont le siège est officiellement au 15 rue du Tivoli, Mulhouse, mais qui, dans les faits, est abritée par la clinique du diaconat, à la fonderie. Cette fondation est consacrée à la médecine cardiaque, finance des bourses de recherche et remet un prix annuel à des équipes de recherche.

D'autre part, **il ne prend pas en compte les associations relevant de fondations** qui travaillent sur le territoire mulhousien : exemple : Caritas France (Secours Catholique), ATD Quart Monde, fondation abbé Pierre…

Enfin, **il ne prend pas en compte les fondations régionales ou nationales** qui peuvent intervenir localement, sans avoir d'établissement local. Pour ne donner que quelques exemples :

- La **Fondation de France** (et la fondation Grand Est car l'activité est décentralisée) au travers de son programme « Dynamiques Territoriales » a lancé l'appel à idées et à projets « La Mécanique des Idées » pour participer à l'amélioration des conditions de vie des habitants ; favoriser les initiatives, faciliter l'implication de chacun dans la vie de son territoire ; susciter de nouvelles solidarités entre habitants et favoriser de nouvelles coopérations entre acteurs locaux ; renforcer les dynamiques territoriales dans la région mulhousienne. 1M€ mobilisé sur 5 ans.

- **La Fondation « Cœur et recherche »** a financé des actions (Cœur des femmes et infarctus) du groupement hospitalier de Mulhouse et de la clinique du Diaconat

- **La Fondation MACIF**, intervenue dans la définition du Projet Alimentaire Territorial de m2A, a soutenu Alternatiba, l'Institut Supérieur Social de Mulhouse et de nombreux autres projets dans le Haut-Rhin

- **La Fondation des femmes** qui a soutenu le CIDFF du Haut-Rhin dont le siège est à Mulhouse.

- **La Fondation VINCI**, intervenant dans la cité solidaire à Mulhouse

- **La fondation Passion Alsace** (fin d'activité en 2024) soutenait les projets d'intérêt général portés par des petites associations alsaciennes quel que soit leur objet : santé, solidarité, culture, environnement… sur le territoire (petits projets avec une aide moyenne de 2000 € et max de 10K€). Par exemple, « le Séchoir » à Mulhouse a bénéficié de fonds pour aider à la création contemporaine et à sa diffusion sur Mulhouse.

- **La fondation d'entreprise du Crédit Agricole Alsace Vosges** (siège à Strasbourg) soutient des projets dans les domaines de l'environnement et du développement durable, de la santé et du bien vieillir, de l'inclusion, de l'éducation, du patrimoine et de la culture.

  Elle a, par exemple, soutenu le Habsheim Triathlon club pour l'achat de fauteuils tous terrains, l'achat de fauteuils thérapeutiques pour les hôpitaux mulhousiens, les rencontres de la chimie organisées par l'ENSCmu, l'association H20 culture, avec installation d'une serre en permaculture éducative au collège Bel-Air, le festival sans nom…

- **La Fondation MMA Solidarité** qui a accordé une aide de 6 000€ aux Planeurs de Mulhouse, association affiliée à la Fédération Française de Vol en Planeur (FFVP) pour faire connaître la pratique du vol en planeur Handisport et ouvrir ce sport à tous.

- **La Fondation terre solidaire** : soutien à des projets (agricole, économie responsable, maîtrise énergétique, pour la transition écologique solidaire). Un projet sur la commune proche de Kembs a été lauréat.

- **Le club FACE Alsace**[1] (6 rue de la bourse, Mulhouse) est un club d'entreprises qui a pour vocation de favoriser l'engagement social et sociétal des entreprises sur les territoires afin de contribuer à la prévention et à la lutte contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté. Le Crédit Mutuel est membre. (site en reconstruction)

- **La Fondation Eiffage et Clemessy**. Afin de favoriser la mixité et l'égalité des chances, l'association « Course en Cours » a créé un concours national permettant à des collégiens et lycéens de monter une écurie de course automobile. Clemessy et la Fondation Eiffage apporte leur soutien à cette structure pour mettre en place le concours à Mulhouse.

*1) Il prend formellement la suite du Club des Entreprises Pour l'Insertion (CEPI) fondé en mars 1996 par des entreprises régionales et le PLIE de Mulhouse Sud Alsace. En 2010, le CEPI a rejoint le réseau FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion), pour devenir FACE Alsace.*

# LES FONDATIONS DE LA REGION MULHOUSIENNE : A RETENIR

## Des fondations locales très centrées sur un objet

Ce rapide recensement fait aussi ressortir que les fondations locales sont quasiment toutes centrées sur un objet unique. On ne trouve pas de structure qui viserait quelque chose comme le développement territorial au sens large. Seule la fondation partenariale de l'Université de Haute Alsace pourrait s'en rapprocher. C'est par ailleurs l'une des rares fondations locales à agir dans le champ scientifique.

Cette fondation mériterait fortement d'être revivifiée tant ce champ d'action est essentiel au territoire.

La majeure partie des fonds et fondations locaux sont conformes à l'histoire de ces structures, investissent dans le champ médical, de l'action sociale ou plus largement de la philanthropie, soit les champs classiques d'intervention des fondations.

Le champ culturel n'est couvert que par une fondation, celui de la formation (dans les métiers du numérique) par une fondation également.

## Elargir la focale aux fondations régionales voire nationales

Il ne faut pas s'en tenir aux fondations ayant leur siège ou un établissement dans la région mulhousienne. Le nombre de fondations régionales ou nationales susceptibles d'intervenir sur le territoire pour soutenir des projets est important, d'autant plus que le nombre de fondations d'entreprises a explosé ces dernières années[2].

En fonction des projets portés, il convient donc de s'adresser aux fondations idoines pour éventuellement trouver des financements. **Une aide (ingénierie) pourrait être mise en place pour aider les associations locales à accéder à ces ressources.** Ce serait le niveau 0 de l'action, qui n'exige pas de créer quelque structure que ce soit, mais simplement d'informer les collectivités et associations sur les possibilités en la matière.

*2) L'Etat recense 359 fondations d'entreprise. Voir https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/fondations-d-entreprises/*

*La répartition spatiale de ces fondations fait ressortir une concentration dans l'Ile de France et dans les grandes métropoles (Lyon, Lille...) et dans quelques départements : Bouches du Rhônes, Alpes maritimes, Loire Atlantique... On en trouve toutefois dans des départements plus ruraux : Ardèche, Aveyron, Charente, Cantal... L'action de ces fondations d'entreprises peut être très localisée (agir en faveur d'un bassin d'emploi par exemple), ou nationale, c'est particulièrement le cas des fondations créées par des grands groupes.*

*On ne relève aucune fondation d'entreprise dans le Haut-Rhin (mais 9 dans le Bas-Rhin).*

*A noter que quelques chefs d'entreprises locaux s'engagent, mais dans des champs spécifiques (Terre d'eau en partage présidé par le PDG de Waterair ; Sauter régulation et Solinest dans la Navette à la Filature, KmO...).*

## Carte des fondations d'entreprises en France. Source data.gouv

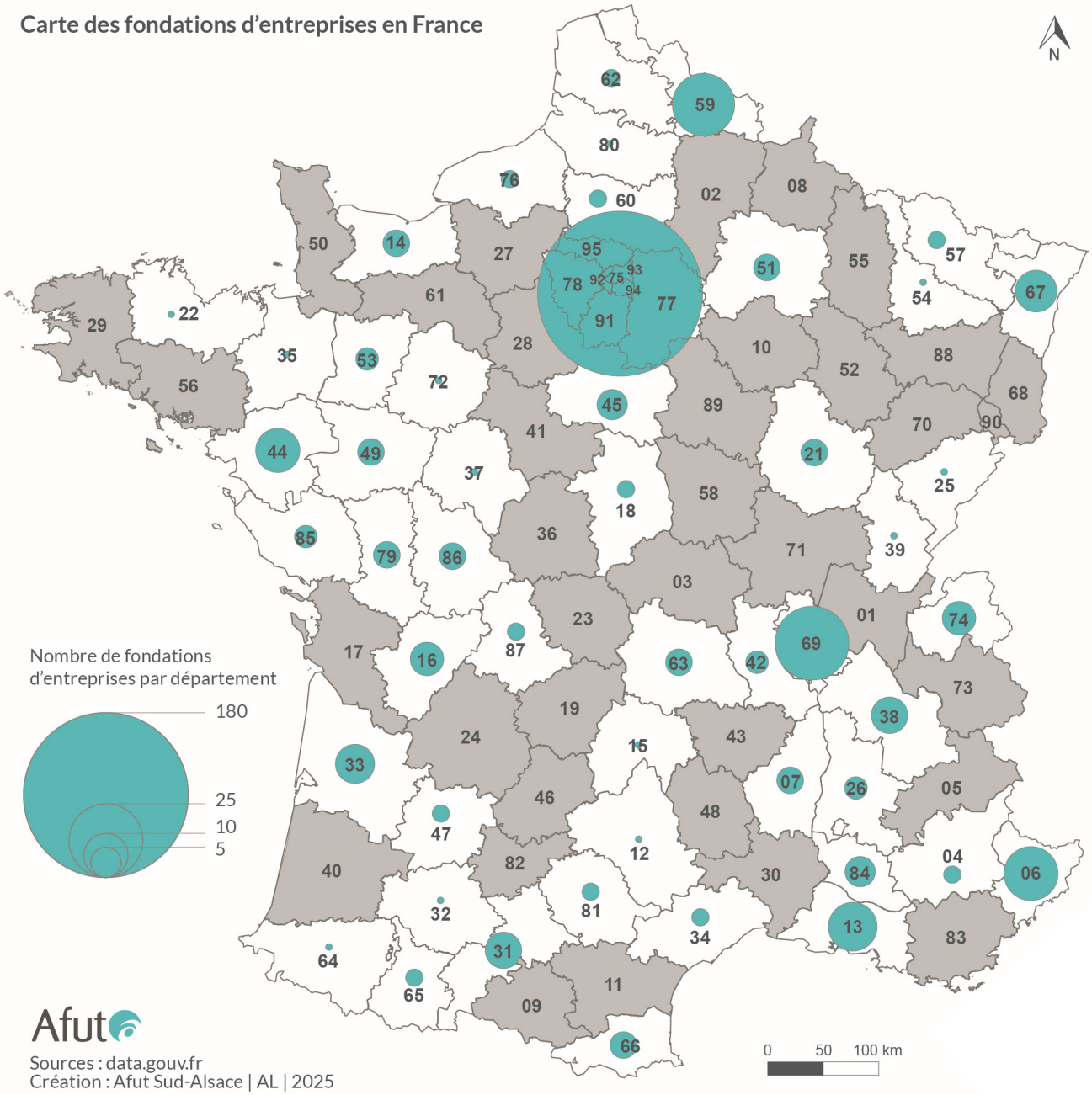


A noter la faible présence des fondations d'entreprise dans le quart nord-est de la France, à l'exception des départements du Nord et du Bas-Rhin. Dans ce dernier, 9 fondations d'entreprise sont présentes, aucune dans le Haut-Rhin. Ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il y a peu de sièges sociaux de grands groupes dans ce département. Mais **cela ne signifie pas que les chefs d'entreprises ou d'établissements de taille moyenne n'ont pas envie de d'engager dans une action collective** dont le but serait de dynamiser l'innovation pour apporter de nouvelles réponses (par exemple dans le secteur de la santé par exemple), de mobiliser les jeunes dans la découverte des professions scientifiques et techniques, de favoriser l'accès de tous à la formation...

Pour un territoire qui souhaiterait promouvoir le développement territorial durable, dans l'ensemble de ses dimensions, le «modèle classique» de la fondation n'est peut-être pas le meilleur car trop cantonné à un domaine ou un public. C'est pourquoi notre intérêt s'est porté sur des fondations dites territoriales, qui ont pour objet le territoire dans ses multiples dimensions.

The European Community Fundation Initiative propose une liste de fondations dites territoriales en France et en Europe. Ce statut n'est pas encadré juridiquement. **Les fondations dites territoriales sont des fondations qui n'agissent pas sur un domaine spécifique, mais sur un territoire** et donc sur de multiples aspects d'intérêt général.

Ce site a permis repérer 16 fondations territoriales, auxquelles ont été ajoutées les fondations nantaises et du Maine et Loire.

L'examen rapide des fondations territoriales en France montre une très grande diversité de situations.

Chacune d'elles est présentée dans une courte fiche, en annexe page 18. L'information disponible sur les sites des différentes organisations étant très hétérogène, certaines fiches sont beaucoup plus détaillées que d'autres et les mêmes informations ne peuvent être recueillies pour toutes les fondations.

Ce qui en soi n'est ne pose pas de problème dans la mesure où au travers de cette exploration, il s'agissait essentiellement de repérer les grandes questions à se poser, les choix à effectuer, les domaines et les types d'actions supportées… Les points à retenir peuvent être rapidement synthétisés.

## Le mode d'intervention des fondations territoriales

Les fondations passées en revue sont **des supports financiers, qui ne portent généralement pas d'action elles-mêmes**. Elles financent des actions portées par des associations ou collectivités publiques (communes, écoles…) à partir d'appels à projets/initiatives. Très souvent, les fondations se veulent un trait d'union entre les entreprises (qui financent) et les associations du territoire.

Elles peuvent agir seules ou en association avec d'autres fondations, plus spécialisées (exemple de la Rochelle). Dans certains cas (Cannes), la fondation existe en parallèle à une association afin de permettre à des particuliers de s'impliquer sous la forme du bénévolat plutôt que sous la forme financière. La forme associative peut également être utilisée dans une phase de préfiguration.

La question se pose aussi de savoir quelles relations sont entretenues avec les structures (souvent associatives) soutenues. S'agit-il seulement de les financer ? Ou s'agit-il de les accompagner ? Ce dernier choix est souvent fait, ce qui s'avère nécessaire en cas de projet émergent, de projet innovant ou encore pour suivre la mise en œuvre des actions et évaluer l'impact des actions soutenues.

Des relations de long terme permettent aussi, d'une part, de donner le temps au projet de se structurer et de produire tous ses effets ; d'autre part, de structurer le tissu associatif en développant des complémentarités et des relations de confiance plutôt que de concurrence.

### Faire vivre la structure

**Il semble nécessaire d'avoir une équipe dédiée.** Elle peut être le fait de bénévoles, de salariés ou de personnels mis à disposition par des entreprises dans le cadre du bénévolat de compétences, parfois les trois à la fois. Cette équipe est nécessaire pour :

- Maintenir les liens avec les donateurs (réunions, bulletins d'information réguliers, émissions de radio…)
- Trouver de nouveaux donateurs
- Entretenir des liens avec les structures soutenues et suivre les actions
- Organiser des événements de mise en valeur du mécénat (et des donateurs…)
- Dans certains cas (Bordeaux par exemple), cette équipe de permanents est en charge de réaliser des diagnostics territoriaux qui justifient l'intervention de la fondation dans tel ou tel domaine ou sur tel ou tel « sous territoire ». Ils peuvent également servir à animer les débats sur les façons d'intervenir pour remédier aux problèmes rencontrés.
- Quelques fondations organisent des formations en direction des associations et des entreprises. D'un côté, formation à la gestion de projet etc, de l'autre formation au développement de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise.
- A noter que le **développement du bénévolat de compétences est un objectif** tout aussi important pour certaines fondations que le mécénat financier. Cela permet aussi aux salariés des entreprises donatrices de s'engager.

### La gouvernance de la fondation

Dans les exemples donnés, on trouve un peu de tout. De la fondation centrée sur la personne du fondateur (Fondation d'Alsace), à la fondation fortement encadrée par les pouvoirs publics locaux (Fondation de Cannes), en passant par des fondations composées uniquement d'habitants (Fondation des trois cyprès) ou par la fondation d'entreprises composée uniquement d'entreprises locales (Mécène et Loire). Selon les cas, la gouvernance sera différente.

Il semble néanmoins se dessiner un cas général : **une**

## Publics et champs d'action des fondations territoriales analysées

| | CULTURE | NUMERIQUE | INSERTION PRO | FORMATION | LOGEMENT |
|---|---|---|---|---|---|
| Tous publics | Concerts, spectacles (mécènes Loire)<br>Spectacles partagés (Marseille)<br>Expo, restauration… (Nantes) | Médiation (mécène Loire)<br>Accès équipt/services, Formation (Opale) | Bar culturel (Metz) | Maison du vélo (Lumières) | |
| Demandeurs d'emploi/en insertion | | | Récup PC (Metz)<br>Récup PC (Lumières)<br>Recyclerie sport, Mobilier solidaire (Lumières)<br>Resto solidaire (Marseille)<br>MAD véhicules, achat matériels, ramassage salariés (Bordeaux)<br>Recyclerie (Loire)<br>Dev activité IAE, recyclerie (Apt)<br>Fabrication trousses recyclées (Cannes)<br>Accompagnement (Orléans) | Formation personnalisée (Lumières) | Hébergement (bordeaux) |
| Femmes | | | CDDI femmes isolées (Cannes) | | |
| | Accompagnement victimes de violences intrafamiliales (Bordeaux), émancipation des femmes dans tous les domaines (Loire), accompagnement logement, | | | | |
| Familles/publics précaires | Cirque (Lumières)<br>Ateliers, événements (Bordeaux)<br>Accès à la culture (Lumières) | | | | Résidence culturelle inclusive, relogt squat (Bordeaux)<br>Auto-réhabilitation Habitat inclusif (Opale)<br>Rénovation (Loire)<br>Hebergt solidaire (Apt) |
| Jeunes | Tiers lieu (Lumières)<br>Ecole éphémère (Marseille)<br>Orga d'un festival (Bordeaux)<br>Festival ciné (Apt) | | | Club prévention échec (Cannes) | Lutte contre les discriminations (Cannes) |
| Décrocheurs | | | Formation bois (Marseille)<br>Formation/intégration (Cannes)<br>Accompagnement (Orléans) | | |
| Jeunes peu qualifiés/en difficultés | Atelier art remobilisation (Bordeaux)<br>Festival rap (Apt) | | Accompt projet (Opale)<br>Formation bois (Marseille)<br>Formation (Orléans) | Geeks du BTP (Lumières) (31 écoles en Fr, aucune dans RGE) | |
| Jeunes / QPV | Accompt, ateliers (Marseille)<br>Médiation (Loire)<br>Découverte cinéma (Cannes) | | Accompt vers entreprise (Marseille)<br>Création entreprises (Rochelle) | Accompagnement des ados (Marseille) | |
| Etudiants | | | | Bourse médecine (Orléans) | |
| Jeunes immigrés | Mentorat (Marseille) | | | | Prise en charge et accompt (Bordeaux) |
| Vieux | | | | | Logement intergénérationnel (Loire)<br>Habitat partagé (Bordeaux) |
| Personnes handicapées | | Formation (Metz) | Accompt personnes ayant troubles psy (Bordeaux) | Langue des signes (Lumières) | |
| Illettrés | | | | | |
| Réfugiés/exilées | | | | Langue (Marseille) | |
| Personnes à la rue | | | Accompagnement (Marseille) | | |
| Sortants de prison | Accompagnement global (Marseille) | | | | |

# Publics et champs d'action des fondations territoriales analysées (suite)

| | EDUCATION | ENVIRONNEMENT | SANTE-ALIMENTATION | OUVERTURE | SPORT | DROIT |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Tous publics | | Plantation de haies (Metz)<br>Aménagt embellissement (Lumières)<br>Plantation fruitiers (Lumières)<br>Plantation arbres (Loire)<br>Aménagt, gestion (Puys)<br>Fonds marins, suivi (Cannes) | Tiers lieu, Installation en bio, recherche santé mentale (Loire) | | | |
| Demandeurs d'emploi/en insertion | | | Stockage, reconditionnment aliments et distribution (Bordeaux) | | | |
| Femmes | | | | | Egalité, précarité (Rochelle) | |
| | garde d'enfants, langue.. dans QPV (Orléans) | | | | | |
| Familles/publics précaires | Accompagnement petite enfance (Orléans) | | Atelier santé cuisine (Bordeaux)<br>Consult médicales (Loire)<br>Frigos solidaires (Lumières) | Séjour/ colos (Bordeaux) | | |
| Jeunes | Jardins éduc (Metz)<br>Festival prévention (Rochelle) | Ecologie urbaine (Metz) | | Sorties vélo (Metz)<br>Randonnée (Cannes) | Sport/culture (Opale)<br>Volley (Cannes) | |
| Décrocheurs | | | | Remobilisation (Apt) | | |
| Jeunes peu qualifiés/en difficultés | Lutte décrochage (Opale) | | | | | |
| Jeunes / QPV | Concours éloq, éduc à l'image (Rochelle)<br>Mentorat étudiants (Cannes) | | Concours culinaires (Bordeaux) | Séjours pédago (Rochelle) | | Lutte contre discriminations |
| Etudiants | | | Alimentation (Metz) | | | |
| Jeunes immigrés | | | | | | Lutte contre discriminations |
| Vieux | | | | Lutte contre isolement (Opale)<br>Espace vie sociale (Bordeaux) | | |
| Personnes handicapées | | | Médiation animale (Cannes) | | Sport adapté (Rochelle) | |
| Illettrés | Lutte contre illettrisme (Opale) | | | | | |
| Réfugiés/exilées | | | | | | Lutte contre discriminations |
| Personnes à la rue | Scolarisation enfants (Marseille) | | Maraudes/repas/hygiène/vêtements (Bordeaux) | | | |
| Sortants de prison | Accompagnement global (Marseille) | | | | | |

**représentation plus ou moins paritaire public/privé** dans le conseil d'administration ou le comité exécutif (exemples de Bordeaux et Metz), dans lequel on trouve un collège des fondateurs, un des donateurs et un dernier composé de personnalités qualifiées. On ne peut demander aux entreprises de financer des actions sans les associer au choix des domaines d'action, des types de projets à supporter… Les collectivités, même à l'origine du projet, doivent accepter de ne pas tout contrôler...

Un comité de sélection des projets à soutenir peut être institué, faisant intervenir des acteurs divers. Dans le cas de la Loire Atlantique, il mêle des associations, des entreprises et des institutions publiques. Ce qui être une très bonne chose dans la mesure où les intérêts de tous les intervenants doit faire l'objet d'un compromis accepté et où les uns et les autres ne supportent pas les mêmes contraintes. Cela peut permettre par exemple de mieux évaluer la faisabilité d'un projet et de faire participer un nombre plus important d'organismes pour tisser le réseau local. Rappelons-le : l**a force d'un projet se mesure à l'aune du réseau qui le porte…**

### Quel territoire ?

Dans les exemples choisis, on considère un quartier (QPV d'une ville comme Marseille ou la Rochelle), une ville/intercommunalité (Apt, Cannes), un territoire « inventé » (la côte d'Opale étendue du littoral à Béthune !), un département (Loire atlantique, Manche).

Certaines fondations ont « commencé petit » et ont progressivement élargi leur activité à tout le département (Bordeaux)…

Si le territoire est trop petit, la fondation aura du mal à trouver un nombre suffisant de donateurs ; s'il est trop grand, l'action risque de s'éparpiller…

En fait, **le périmétrage dépend de la capacité des premiers acteurs embarqués (les fondateurs) à fédérer et à créer un réseau autour de problématique partagées**.

## Les champs d'action et les publics visés

### Une prolifération d'actions...

La double page précédente présente de manière très synthétique le croisement entre les publics visés et les domaines d'action.

Dans les exemples de fondations territoriales qui ont été recensées, -l'exhaustivité des actions menées n'est pas garantie- on peut distinguer au moins 11 domaines d'intervention et 16 « publics cibles ». Les marges de manœuvre sont donc importantes.

Toutefois, cinq domaines d'action ressortent : la culture et l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle, et la santé-alimentation.

Deux publics ressortent :

- les jeunes sous toutes leurs formes : décrocheurs, en difficultés scolaires, peu ou pas qualifiés, en QPV… et
- les demandeurs d'emploi en direction desquels sont souvent soutenues des actions menées par les SIAE locales.

En fait, si les domaines d'intervention sont définis par la loi et doivent correspondre à un intérêt général, dans les faits, les projets soutenus dépendent souvent en grande partie de la richesse du tissu d'acteurs associatifs susceptibles de répondre à l'appel à projets et de leur degré d'inventivité.

Mais il appartient aussi au CA/COMEX de définir ses priorités ou sa stratégie pour susciter des projets innovants qui participeront aux objectifs à long terme de la structure. **C'est le projet qui doit définir les actions à soutenir et non l'inverse.**

### ... Mais des actions assez classiques

Quoiqu'une analyse approfondie (visite de terrain etc) serait nécessaire pour juger du degré d'inventivité des actions menées au-delà de leur intitulé, il semble qu'une bonne partie des actions soit assez classiques.

Ainsi, à la rubrique insertion professionnelle, on trouve des actions classiques de recyclerie, de soutien aux SIAE ou encore des actions de formation par exemple dans les métiers du bois. De très nombreuses fondations mettent en œuvre des mesures d'accompagnement des personnes, tant celui-ci est généralement défaillant.

Ces actions ont sans aucun doute beaucoup d'intérêt, mais pour un territoire où de type d'actions est déjà fortement développé, elles n'auraient peut-être que peu de valeur ajoutée.

Ce tableau à double entrée a l'avantage de montrer la très large palette d'actions possibles et le risque d'une possible dispersion des moyens disponibles si des choix en amont ne sont pas réalisés. Il incite à se poser la question très en amont de savoir quels sont les publics prioritaires et quels sont les domaines d'intervention qui semblent les plus adaptés. Mais adaptés à quoi ?

**La définition des domaines/publics à investir suppose avant toute autre chose d'avoir cerné les problèmes que l'on veut réduire** (à défaut de résoudre) ; les difficultés qui obèrent le plus l'avenir du territoire.

D'où le passage de certaines fondations par la réalisation de diagnostics territoriaux qui permettent de définir des objectifs pertinents et aident sans doute à l'élaboration d'un compromis sur les actions à mener.

# DESSINER LES CONTOURS D'UNE FONDATION TERRITORIALE

Ce qui suit est un pur exercice de réflexion. Il est basé sur les diagnostics locaux réalisés depuis plusieurs années dans la région mulhousienne qui permettent de mettre en avant qu'il existe un certain nombre de problèmes qui ne peuvent être traités à l'échelle individuelle et dont la résolution répond à un impératif d'intérêt général.

| Problèmatiques locales | | Intérêt général |
|---|---|---|
| Il existe sur le territoire un grand nombre de jeunes **décrocheurs**, qui ne sont ni en emploi ni en formation. Par ailleurs, le taux de **scolarisation** post-Bac des jeunes est particulièrement faible, comparé au taux national. | | Les travaux du CEREQ montrent, année après année, que l'obtention d'un diplôme quel qu'ils soit est de plus en plus requis pour accéder à l'emploi. Permettre à plus de jeunes de poursuivre leur scolarité est donc une nécessité pour **l'insertion professionnelle** des jeunes et partant leur insertion sociale. |
| **Le taux de pauvreté** est très élevé dans la ville de Mulhouse et les communes du Bassin potassique tout particulièrement. 3 des communes concernées accueillent des QPV dans lesquels habitent de nombreuses personnes, d'origine étrangère ou non, connaissant des situations illettrisme. | | La prévention des situations de grande précarité et de pauvreté est un impératif pour réduire la **pauvreté des enfants**. Les enfants en situation de pauvreté bénéficient d'un capital culturel faible, qui va se retrouver dans leur parcours scolaire et in fine dans leur chance d'insertion socio-professionnelle. |
| Les données de l'ARS montrent que les habitants de la région mulhousienne souffrent particulièrement de **pathologies spécifiques** : obésité galopante, maladies cardio-vasculaires, diabète... | | Outre les souffrances individuelles et les coûts sociaux que ces maladies provoquent, les décès prématurés correspondent à un appauvrissement du **capital social** du pays, qui pis est à l'heure où la fécondité est en baisse. |
| **La culture scientifique et technique s'étiole**. Or l'économie locale reste une économie industrielle qui a le plus grand mal à recruter. Résultat : des offres d'emploi non satisfaites et un grand nombre de jeunes au **chômage**. Et un appauvrissement du territoire car les emplois industriels non pourvus sont beaucoup plus rémunérateurs que les emplois de services notamment. Ce qui a des effets d'entraînement négatifs sur l'ensemble de l'économie locale | | Dans une économie libérale, **l'innovation** est la clef de voûte de la dynamique économique. Un moindre accès des jeunes à la culture scientifique, signifie à terme une moindre capacité à innover et à une relégation économique. De même, à l'heure où la réindustrialisation du pays est proclamée grande cause nationale, il est d'intérêt général que des moyens soient mis en œuvre pour orienter les jeunes vers des **professions industrielles**, scientifiques et techniques nettement moins précaires que les autres. |
| **Les femmes** s'orientent massivement dans des activités précaires. Alors même qu'elles sont plus diplômées que les hommes, elles accèdent beaucoup moins à des postes de cadres et dans des fonctions techniques. | | **L'égalité** femmes/hommes est à l'ordre du jour depuis plusieurs décennies, sans que les progrès soient toujours sensibles. Cette égalité ne pourra être atteinte que si les femmes peuvent accéder aux même emplois que les hommes et que les sciences et techniques ne soient plus le domaine réservé de ces derniers. |
| Pour les raisons sus-mentionnées, le territoire souffre d'un **déficit d'image.** | | Plus les perspectives d'avenir d'un territoire sont sombres, moins ses habitants l'investissent et plus leur degré d'estime de soi et leur degré d'aspiration baissent. De là **un renoncement** qui accentue les difficultés du territoire, qui diffuse dans l'ensemble du tissu social. |

Il n'est pas utile, dans un exercice comme celui-ci, de lister plus avant les problèmes majeurs que rencontre le territoire. Mais à partir des grandes problématiques territoriales et après avoir vérifié qu'elles sont porteuses d'intérêt général, il est possible de mettre en miroir les objectifs et des actions à mettre en œuvre pour y répondre au mieux.

| Domaines | Objectifs | Types de projets à soutenir |
|---|---|---|
| Familles | Réduire le nombre de jeunes ni en emploi ni en formation (NEET)<br>Lutter contre la pauvreté et l'échec scolaire<br>Lutter contre la pauvreté des enfants | Accompagnement renforcé des femmes victimes de violences pour éviter que les enfants ne soient en situation de grande précarité, à la rue. |
| | | Développer des actions éducatives en direction des «grands ménages» et familles monoparentales qui figurent parmi les plus pauvres du territoire |
| | | Accélérer la formation en français des femmes de nationalité étrangère pour qu'elles soient en mesure de suivre la scolarité de leurs enfants |
| | | Améliorer la prise en charge des personnes atteintes de troubles de l'apprentissage |
| Education | Réduire le taux de chômage des jeunes en valoriser leur capacité créative | Accompagner les jeunes décrocheurs en valorisant leurs savoir-faire informels pour qu'ils découvrent leurs potentiels et compétences (exemple des «gaming houses de l'insertion»). |
| | Mieux valoriser les compétences des personnes étrangères | Formation accélérée à la langue française pour les immigrants, réfugiés... pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. |
| | Développer les relations écoles/ entreprises pour valoriser les métiers scientifiques | Formation des chefs d'établissements et enseignants pour accroître le nombre d'établissements pilotes dans les projets écoles/entreprises |
| | | Opérations «Professeurs et CIO en entreprises»<br>Actions de découverte des métiers durant le temps scolaire (voir semaines des métiers de la fondation CGENIAL) |
| | Donner aux jeunes en difficultés des possibilités de découvrir des métiers, des activités | Favoriser la création d'écoles comme les «Geek du bâtiment», les écoles «Cuisine mode d'emploi» etc. |
| | Accroître le niveau de scolarisation des jeunes | Education à la sexualité chez les jeunes pour éviter les grossesses prématurées qui s'accompagnent souvent d'un abandon de scolarité |
| Sports/ santé | Favoriser la prévention des problèmes de santé<br>Favoriser l'innovation dans le domaine médical/santé | Développer des actions sport/santé pour pallier les méfaits de la sédentarité et pour la réinsertion sociale (lien avec CRM) |
| Sciences | | Créer un cluster santé/bien être pour mettre en synergie les compétences locales<br>Développer la recherche dans le domaine de la santé |
| | Développer un continuum de développement de la Culture Scientifique et Technique | Développer les activités scientifiques et techniques dans le cadre des activités péri-scolaires puis au niveau primaire, collèges et lycées<br>Former préalablement les enseignants et animateurs de ces activités à ce contenu. |
| | Changer l'orientation des jeunes en faveur des disciplines scientifiques | Développer des classes «main à la pâte», «class code» etc pour développer le goût de l'expérimentation, découvrir les sciences sous un aspect ludique |
| | | Développer l'action du TechniStub et des associations du même genre en direction des jeunes<br>Education aux usages du numérique, pour les parents et les enfants |
| | Accroître le taux d'activité des femmes et permettre leur accès à des emplois mieux rémunérés | Développer la culture scientifique et technique chez les filles avec, par exemple, des groupe exclusivement féminins (sur le modèle «les filles osez l'industrie», en lien avec des Marraines de l'industrie) |
| | Favoriser l'innovation dans les entreprises | Soutenir l'activité des laboratoires de recherche de l'Université par une aide aux équipements structurants, des bourses aux étudiants démunis, aux projets de recherche innovants... |
| Patrimoine | Améliorer l'image du territoire et son attractivité ;<br>Elargir le public des principaux équipements culturels du territoire | Mieux valoriser le patrimoine de la région mulhousienne par une politique d'expositions originales, l'usage du numérique pour le valoriser |
| | | Hackathon pour valoriser le patrimoine urbain de la région mulhousienne |

Pour chacune de ces actions, il sera possible de définir des critères d'évaluation d'effets, de résultats et d'impacts et de vérifier ainsi si les actions menées vont bien dans le sens des impacts attendus qui peuvent se décliner de manière multi-dimensionnelle : bien être de la population, taux de scolarisation, baisse du taux de chômage, insertion sociale et professionnelle, dynamisme économique... Lesquels impacts ne pouvant se mesurer que sur le moyen/long terme.

# UNE FONDATION TERRITORIAL LOCALE : QUE RETENIR?

## Créer une structure nouvelle

Les fondations locales sont souvent très anciennes, adossées à des réseaux religieux et centrées sur des objets très précis, dans les champs classiques des fondations.

S'il est toujours possible de développer des collaborations avec l'une ou l'autre de ces fondations autour d'un projet précis, Il semble difficile de développer un projet territorial global à partir des fondations existantes qui ne couvrent pas tous les champs d'intervention possibles.

**La solution la plus simple est sans doute de créer une fondation territoriale abritée[1].**

Ce qui n'exclut pas d'encourager la création des fonds de dotation[2] locaux, en réponse à des préoccupations spécifiques, par exemple dans le domaine patrimonial ou environnemental.

Il convient d'éviter la concurrence entre les structures existantes, en favorisant les financements croisés entre fonds et fondations ayant centres d'intérêt et des projets potentiellement communs.

De même, l'action de la fondation territoriale pourrait consister à mobiliser des fondations régionales ou nationales en faveur des projets locaux pour d'une part, densifier les liens entre les structures agissant en faveur de l'intérêt général sur le territoire ; enrichir les réseaux locaux en mobilisant le public, des entreprises et des fondations d'entreprises.

## Bâtir un projet à partir des diagnostics territoriaux

Pour ne pas être entravées dans leur développement, les fondations ont tendance à définir un objet très large ce qui leur permet d'engager chemin faisant des projets dans de nouveaux domaines.

Cependant, il existe un risque non négligeable d'éparpillement des actions si, au démarrage, les champs d'intervention et les publics prioritaires ne sont pas a priori définis. C'est pourquoi la démarche ici proposée consiste à **réfléchir à partir des principales problématiques locales** correspondant à des motifs d'intérêt général, puis à se fixer des objectifs pour enfin décliner des actions possibles.

Rappelons qu'il ne s'agit dans les pages précédentes que d'un exercice en vue d'expliquer la démarche. D'autres problématiques, d'autres objectifs ou actions pourraient être mises en avant. Mais ils doivent rester en nombre limité pour que les moyens disponibles produisent des résultats à relativement court terme, ce qui est gage de l'engagement continu des donateurs.

## Eviter le recyclage

Cette démarche permet d'éviter un fonctionnement sur le mode «mise au panier». C'est à dire que la fondation lance un AAP large et définit ses critères de sélection des projets au gré de la lecture des réponses. Très souvent, on ne fait ainsi que de recycler des actions déjà menées, sans grande originalité.

Or, l'objet de la fondation (ou du fonds) n'est pas (ou pas seulement) de pallier les baisses de financement que subissent les associations ou autres structures publiques.

Il doit être plutôt un **outil d'orientation des ressources vers des domaines d'action et des publics stratégiques pour l'avenir du territoire**. Mener des actions de développement territorial ne signifie pas que l'on se situe dans une logique réparatrice, de prise en charge des dysfonctionnements sociaux locaux. Bien d'autres s'y emploient déjà.

Agir pour le développement territorial peut aussi avoir une dimension «préventive», en modifiant autant que faire se peut la trajectoire du territoire.

C'est pourquoi, dans l'exercice précédent, une place importante a été réservée à l'éducation, la science et la culture scientifique. Ce sont sans aucun doute des leviers à activer en priorité pour obtenir des impacts sociaux (réduction de la pauvreté/précarité, insertion professionnelle...), mais aussi des impacts économiques (innovation, offre locale d'emplois de qualité...) nécessaires à la résorption des difficultés sociales.

*1) L'avantage de la fondation abritée est que les fondateurs libèrent du temps administratif et comptable (tâches assurées par la fondation abritante) pour se consacrer à leur objet philanthropique. La contrainte est de trouver une fondation abritante dont l'objet est conforme au projet de la nouvelle fondation.*

*2) Les statuts de la fondation et du Fonds de dotation ont chacun leurs avantages et inconvénients. Par exemple, un fonds de dotation ne peut recevoir ni subvention, ni aide de la part d'une collectivité. Une fondation peut recevoir toutes formes de dons et d'aides publiques. Quoi qu'il en soit, les collectivités locales, même à l'origine du projet, devront largement partager le pouvoir avec les autres fondateurs.*

# ANNEXE I : LES FONDATIONS TERRITORIALES, RETOUR D'EXPERIENCES

## Fiches synthétiques de présentation

### METZ Mécènes Solidaires.

Fonds de dotation fondé par la ville, l'agglo, le CCAS, banque Populaire, Heintz, Subway, Thyssenkrupp. Parité public/ privé au conseil d'administration.

5 personnes pour faire vive le fonds

Financement de projets portés par des collectifs/communes. 72 projets sont sur le site. 33 « grands mécènes » et 70 depuis la création. En 2022, ressources de 414 075€, financières à 60%, en nature à 39% et 1% vient du grand public

Trois types d'actions sont susceptibles d'être soutenues

Solidarité

o formation numérique pour personnes handicapées

o Accès à du matériel pour personnes handicapées

o « Gamelle étudiante » pour lutter contre la précarité et accéder à une alimentation saine en circuit court

o Bar culturel pour l'IAE

Environnement

o Plantation de haies

o Ecologie urbaine en QPV

o Jardin d'école écolo-éducatif

o MAD de vélos pour sorties encadrées de jeunes

Numérique

o PC solidaire, récupération et reconditionnement de PC par des personnes en insertion

o Café cyber solidaire

### Fondation territoriale : Reflets d'opale

Créée en 2021 sous l'égide de la fondation de France par 8 entreprises rejointes par une vingtaine d'autres.

Administration par un collège des fondateurs (8 pers, un collège des donateurs (1) et 5 personnalités qualifiées. Plus un comité de sélection.

Equipe composée de 12 bénévoles et personnes MAD par les entreprises en tant que mécénats de compétences

175 000€ collectés en 2021/2023, 86% redistribués, 38 dossiers instruits pour 22 retenus (12 pour l'année 2023)

Le territoire va du dunkerquois au montreuillois et jusqu'à Béthune

Ils financent des projets qui « répondent aux besoins des habitants, présentant un caractère d'intérêt général », projets dans 3 domaines :

inclusion numérique

o faciliter l'accès aux services et équipements

o former, favoriser l'autonomie

o sensibiliser aux opportunités et risques

Education et insertion

o lutte contre l'illettrisme

o lutte contre le décrochage scolaire

o projets éducatifs liés au sport/culture

o Accompagnement de projets d'orientation scolaire et professionnelle

Accompagner/faciliter l'habiter

o Entretien, auto-réhabilitation

o Projet d'habitat inclusif PA, PH, jeunes

o Lutte contre l'isolement

### Fondation territoriale des Lumières (bassin minier NPDC)

Créé sous l'égide de la fondation de France en 2018 dans le cadre du contrat d'engagement pour le renouveau du bassin minier et du diagnostic posé. La fondation veut agir en complément de l'action publique.

10 partenaires privés et parapublics (notamment dans le domaine de l'habitat) ont créé cette fondation pour « lutter contre toutes les formes de précarité et contribuer à réduire la fracture sociale ».

700K€ ont été récoltés depuis 5ans. 99 623€ redistribués en 2023 pour 6 projets

Le CA comprend 16 administrateurs avec représentants des fondateurs, des donateurs et des personnalités qualifiées + un comité de sélection

Pas de salariés mais des bénévoles et des salariés en bénévolat de compétences

Les actions (exemples)

Culture

o Accès à la culture pour les publics les plus éloignés

o Tiers lieu culturel pour les 16-25 ans

o Récréer des relations familiales par le cirque

o Art et culture pour la transformation sociale

ESS

o collecte et redistribution de PC

o recyclerie de sport avec magasin solidaire

o mobilier solidaire

Environnement

o du jardin à l'assiette

o épicerie éco-responsable

o aménagement écologique pour embellir le cadre de vie

o plantation d'arbres fruitiers

Formation

o à la langue des signes

o maison du vélo

o ateliers de formation personnalisés pour demandeurs d'emploi

o école des geeks du BTP

Plus, chaque année, des projets thématiques

o soutien (bourses) avec la fondation de Lille des étudiants en médecine en difficulté

o frigos solidaires dans l'espace public

et toujours volonté de développer le mécénat de compétences pour accroître les liens entre entreprises et associations.

## Fondation de Marseille

Créée en 2020, la Fondation de Marseille est un collectif d'entrepreneurs qui, en mutualisant leurs moyens humains et financiers, sont engagés pour rendre la deuxième ville de France plus solidaire. « Nous voulons faire émerger et soutenir des entrepreneurs sociaux issus du territoire qui œuvrent pour réduire la fracture sociale et les précarités à Marseille ».

A été créée par 4 entrepreneurs. En 2023, 24 entreprises ainsi que 50 particuliers ont contribué pour un montant total de 237 000€ qui ont soutenu 18 projets dans **3 domaines : logement, emploi, éducation**

o accompagnement des jeunes des quartiers : théâtre, journalisme, ateliers

o Mentorat intergénérationnel pour des jeunes issus de l'immigration

o Avec UAM, formations gratuites certifiantes pour réfugiées et réalisation d'une BD sur leur parcours

o Accompagnement des entrepreneurs informels (activités légales) des QPV

o Apprentissage intensif du français pour personnes exilées

o Accompagnement des personnes à la rue vers l'emploi, en réseau avec des boutiques solidaires

o Lutte contre les discriminations à l'embauche

o Accompagnement des ados des quartiers, scolarité, activités diverses et tiers lieux

o Développement des relations entre entreprises et quartiers

o Ecole éphémère autour du patrimoine : histoire du quartier et vivre ensemble

o Accompagnement des sortants de prison

o Spectacles partagés entreprises/habitants/jeunes/précaires

o Café joyeux pour insertion des personnes handicapées

o Formation bois pour les jeunes déscolarisés ou sous main de justice

o Restaurant solidaire d'insertion

o Scolarisation d'enfants exclus/en très grande précarité

## Bordeaux mécènes solidaires

Le fonds de dotation a été créé en 2012, par la ville de Bordeaux, le CCAS de Bordeaux, le crédit Municipal. Il a vocation à redistribuer les financements, à accompagner les entreprises dans leur politique de mécénat et aider les associations à mobiliser des ressources. Entendent développer le mécénat de compétences via « la fabrique à partenaires ». Ils ont créé en 2020 une association qui a pour mission de faire des diagnostics de territoire pour repérer les problèmes, d'évaluer les impacts, créer des relations avec le monde associatif. L'association gère également les programmes opérationnels de solidarité : quartiers numériques et programme jeunesse. Centrée sur Bordeaux, l'action se déploie maintenant sur toute la Gironde.

Ils se veulent « organisme territorial » qui a une équipe de 4 permanents et 10 ambassadeurs privés pour animer le réseau et développer le mécénat. Avec des rencontres entre mécènes et autres activités : vente de grands crus aux enchères, « la table des mécènes », remises de prix etc.

But : agir contre l'injustice sociale et les inégalités dans les domaines de l'éducation, l'emploi (insertion sociale et professionnelle), la santé, l'accès au logement, le numérique (inclusion) et plus largement l'innovation sociale.

AU CA président, secrétaire, trésorier : Cap Elec, entreprises pour la cité et groupe arcade, 5 personnalités qualifiées de la société civile, 2 représentants de la ville de Bordeaux, 2 du CCAS et 2 du crédit municipal

En 2023, 63 projets associatifs soutenus, 150 mécènes, 2000h de mécénat de compétences et 833 992€ collectés dont 85% ont été redistribués.

### Insertion

o Soutien à des ACI

o Ateliers culinaires

o Achat de matériels pour salariés en insertion

o Achat de vélos cargos

o Atelier artistique de remobilisation

o Service de ramassage des salariés en insertion en territoire rural

### Dignités

o Stockage alimentaire et reconditionnement

o Revalorisation et réemploi de mobilier

o Hygiène et vêtements pour les sans abri

o Suivi psychologique pour victimes de violences intra-conjugales

o Maraudes et repas

o Séjours en familles/colonies de vacances

o Atelier de préparation à un concours culinaire dans un quartier

o Financement des déplacements des bénévoles

o Ateliers cuisine/santé

### Ruralité

o Organiser un festival sur 3 jours pour révéler le potentiel des jeunes Libournais

o Investir dans des véhicules afin de faciliter la mobilité des (futurs) salariés en insertion.

o Des ateliers et évènements pour promouvoir l'épanouissement des familles

o Accompagner 8 jeunes atteints de troubles psychiques dans une insertion professionnelle durable.

o Découverte des métiers du spectacle et organisation d'un concert (jeunes).

o Développer des actions à destination du public senior pour un espace de vie sociale ouvert à tous.

Logement

o Hébergement des travailleurs saisonniers SDF et précaires avec accès à l'hygiène

o Offre de logement dans une auberge, résidence culturelle avec restauration et support d'inclusion.

o Habitat partagé alliant logements privatifs et espaces communs, pour les retraité.e.s économiquement fragiles de la commune

o Permettre aux parents dont un enfant est hospitalisé de pouvoir se loger à proximité de l'hôpital

o Accueil et prise en charge des MNA et jeunes majeurs exilés au sein du Moulin du Sud

o Relogement des familles en squat dans des appartements vides, en attente de destruction par un bailleur social

## Fondation territoriale de Loire Atlantique

Pour réduire les inégalités sociales, sociétales et environnementales en Loire Atlantique avec 4 domaines cibles : **L'éducation, la mixité, la prévention et la sensibilisation, le lien social**

Depuis sa création statutaire le 25 mars 2022 après avoir signé la convention d'abri avec la fondation de Lille, le Comité Exécutif (COMEX) se forme :

• Les 3 représentant.e.s des fondateurs : directrice de Réso'Villes; secrétaire générale de la CAPEB44 et directeur de la prospective au sein du Département de Loire-Atlantique.

• 2 représentantes de la commission AAI « Toute forme d'inégalités sociales, sociétales et environnementales » : Fondation Porticus et Communauté de Communes Erdre et Gesvres

• 2 représentantes de la commission PRIM44 (Point Ressources et Informations du Mécénat 44) : directrice de la Ligue de l'enseignement FAL44 et CRESS Pays de la Loire

• 1 personne représentant le club des ambassadeurs / mécènes : dirigeant de Happy Babees

• La personnalité du territoire : déléguée générale du Fonds de dotation Après Demain

• 2 représentant.e.s de la commission AAI « Egalité des chances pour la jeunesse » : BreakPoverty et une citoyenne

• 2 membres de droit : déléguée générale de la Fondation de Lille, déléguée générale de la Fondation territoriale de Loire-Atlantique

Fonctionnent par appel à initiative et fonctionnement en commissions qui regroupent à la fois des associations et des citoyen.nes, les collectivités et services de l'Etat et des entreprises et autres organismes.:

Le soutien apporté :

• Soutien en mécénat financier de 10 000 € grâce à notre grand mécène la Fondation Banque Populaire et Crédit Maritime Grand Ouest.

• Accompagnement individuel durant 3 ans pour vous aider dans le développement de votre écosystème et partenariats locaux, pour trouver des solutions à vos besoins en mécénat de compétences.

• Mission individuelle d'accompagnement à la structuration par Passerelles & Compétences Pays de la Loire, membre fondateur de la FT44.

• Coaching collectif pendant 6 mois entre lauréats (6 séances) réalisé par deux personnes en mécénat de compétences.

• Participation à une fresque avec les 10 lauréats afin de faciliter la mise en mouvement et les synergies autour de la transition énergétique / de votre responsabilité sociétale.

• La FT 44 mettra tout en œuvre pour soutenir financièrement les lauréats sur 3 années mais seule la 1ère année est garantie. C'est un partenariat main dans la main pour construire ensemble la stratégie d'engagement des mécènes locaux dans la durée.

Les lauréats 2024

o Campus Fertile (Rouans) : futur tiers lieu dont la vocation est d'accompagner et de sensibiliser les citoyen.nes, structures et territoires à une alimentation plus saine et durable pour tous.

o CIAP 44 (Nantes Métropole) : association coopérative accompagne les paysan·nes pour Favoriser et sécuriser des installations agricoles viables, vivables et pérennes, respectueuses des personnes et de l'environnement

o Gabrielle et Leo (Pays de Retz) : association cherche à développer la Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire en milieu rural. Elle prévient l'isolement et la perte d'autonomie, créé du lien social et favorise le Bien Vieillir à domicile.

o Kit ou Double (Département 44) : Programme expérimental couplé à une recherche-action avec le CHU de Nantes pour découvrir comment garder une bonne santé mentale tout en apportant des connaissances sur les signes de mal-être et comment aider ses proches.

o La Récupérette (Clisson) : recyclerie associative créatrice de lien social.

o Pôle Parents Bébés Bambins (Nort-sur-Erdre) L'association propose des consultations et des ateliers « éveil et motricité » pour les enfants de 0 à 4 ans et 4-12 ans favorisant le lien parents-enfants tout en prévenant du surpoids, de la malnutrition et de l'addiction aux écrans.

o Ptit spectateur(Département 44): Association de médiation culturelle pour les enfants et familles, elle tisse avec les habitants des quartiers prioritaires de véritables rapports de qualité et de confiance.

o Quartier Libre (Département 44): L'association soutient les personnes vulnérables, particulièrement isolées et/ou en situation précaires en milieu rural, en se concentrant sur le logement, la rénovation et l'insertion sociale.

o Repousse (Nantes Métropole) : L'objectif est de planter le plus d'arbres possibles (déjà 2000 arbres en tout juste 1 an) tout en créant du lien social intergénérationnel

o Style Alpaga (Nantes Métropole) : association pour promouvoir l'égalité et favoriser l'émancipation et le pouvoir d'agir des femmes et des jeunes pour que toutes et tous aient les moyens d'être autonomes, de vivre, de penser et d'agir librement.

o Réalisent via PRIM des formations destinées aux entreprises et aux associations sur le mécénat et la gestion RSE/projets

## Fondation fiers de nos quartiers la Rochelle

« Soutien financier et relais d'action entre les acteurs des quartiers, au service du bien-être des habitants et à l'ouverture de nos quartiers dans le juste respect de nos valeurs» créée par des entreprises du territoire en 2011. Elle intervient dans les quartiers prioritaires rochelais. Sa raison d'être est d'Encourager les initiatives solidaires pour améliorer la qualité de vie et être utile à nos quartiers. La Fondation intervient dans les domaines du social, de la culture, de la scolarité, de la solidarité, de l'engagement citoyen etc… Relais entre les habitants et les entreprises, en facilitant les stages, l'alternance etc

Collège des fondateurs : Enédis, le Port, Solvay, Léa nature

Collège des donateurs : 7 personnes (entreprises)

Collège des personnalités qualifiées :5 personnes

5 commissions : développement et partenariat, communication, outils, impacts, charte

Affichent 1M€ de redistribués depuis 2011 et une vingtaine de mécènes. Ont un bulletin d'info et des émissions de radio mensuelles

AAP permanent, évaluation par un COMEX qui se réunit au moins 10 fois par an. Ne sont pas soutenus des projets qui n'auraient pas d'autres financeurs, les projets d'organisation de compétitions sportives, de création artistique professionnelle sans finalités sociales, les projets de création d'entreprise

Exemples d'actions :

o Concours d'éloquence

o Festival du fil de prévention qui aborde des sujets de questionnement des jeunes (en 4è)

o Coup de pouce à la création d'entreprises

o soutien à 3 établissements scolaires : Collège Camus pour l'organisation de son voyage scolaire à Londres, au Lycée Rompsay pour son initiative de sensibilisation aux discriminations avec une visite des camps d'Auschwitz et à l'école Claude Nicolas pour l'organisation de son séjour pédagogique à la montagne.

o soutien au projet d'éducation à l'image développé dans le cadre du dispositif passeur d'image par le Collectif des Associations et le Centre Social et Culturel Les Salines. L'objet étant d'accompagner des jeunes à la production d'un film sur l'histoire des rues de Villeneuve en s'appuyant sur les témoignages des habitants

o En 2023, en collaboration avec la fondation Nexity, ont lancé un AAP thématique sur l'égalité des chances, la grande précarité des femmes, l'insertion par le sport/le sport adapté au handicap

## Fondations des 3 cyprès

Créée à Apt sous l'égide de la fondation de France en 2012 pour aider les associations contribuant à faire du pays d'Apt un territoire solidaire. Au départ, 4 habitants qui se regroupent an association, qui existe toujours pour que les habitants puissent s'impliquer et a participé à la création de la fondation. l'association a organisé des marches solidaires, des expositions de peinture, une vente aux enchères de tableaux de René Métayer, un rallye-surprise sur le thème de la solidarité, plusieurs soirées ciné débats et représentations de théâtre, des conférences...pour accroître la notoriété de la fondation.

Initialement, la fondation avait pour objet exclusif le financement des investissements des associations d'accueil solidaire. En 2015, elle apporte son soutien à des projets qui contribuent à accroître les possibilités d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en accompagnant ces derniers dans la réalisation de projets personnels. Plus récemment, préoccupée par la situation de l'emploi dans le bassin d'Apt, elle a décidé de financer des actions en faveur de l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

L'instance décisionnaire de la Fondation des trois cyprès est son Comité exécutif (Comex). Il est composé de 3 collèges : 1) le représentant du fondateur, 2) des personnes nommées par les fondateurs (le représentant du fondateur et l'association des Amis des trois cyprès), 3) des personnes cooptées par les deux collèges précédents en tant que personnalités qualifiées. Le Comex se réunit en présence d'un représentant de la Fondation de France.

Projets soutenus en 2023

L.A BEAT : association créée par de jeunes aptésiens souvent en difficulté scolaire, pour organiser un festival RAP à Apt. Accompagnement pour concevoir leur projet, le formuler, le présenter et le réaliser.

APAS- MAISON BONHOMME : l'APAS (centre social de la ville d'Apt) remobilisation de jeunes invisibles (non scolarisés, sans formation ou emploi, inconnus de tous les dispositifs

FESTIVAL DES CINEMAS D'AFRIQUE DU PAYS D'APT (FCAPA) : depuis 2018 financement du Jury jeunes. Initiation d'une vingtaine de jeunes à la culture cinématographique et à l'outil audio-visuel, assuré tout au long de l'année par des professionnels.

L'hébergement solidaire

LA BERGERIE DE BERDINE : poursuivre sa politique de développement et de professionnalisation de ses activités génératrices de revenus afin d'assurer sa viabilité économique à moyen et long terme. En 2023, elle a souhaité agrandir et moderniser sa miellerie afin d'en tripler la surface de production et de stockage.

L'H.A.P.A. activité d'hébergement, et recyclerie reconnue Entreprise d'insertion depuis 2021 et emploie actuellement dix personnes. En 2023, aide financière pour l'achat d'un camion à plateau qui va lui permettre de développer l'activité.

## Fondation de Cannes (abritée par FACE)

Existe un fonds et une fondation qui ont le même CA. « Par les cannois, pour les cannois » ! Chaque projet soutenu par la Fondation Cannes œuvre à l'égalité des chances, à l'insertion sociale, ou à l'action environnementale. Créé à l'initiative de la mairie avec des entreprises et des donateurs individuels. 24 donateurs affichés en 2024.

En 2024, 81 428€ distribués sur 10 projets

AAP 2024 de la Fondation Cannes pour renforcer les initiatives de lutte contre les inégalités et accompagner le traitement des vulnérabilités

Actions soutenues en 2024 par la fondation

o Club prévention de l'échec scolaire dans les écoles

o Découverte des métiers du cinéma en QPV, avec réalisation d'un court métrage

o Randonnée préparée tout au long de l'année scolaire

o Médiation animale pour enfants autistes

o Récupération et transformation de matières par une IAE et distribution de trousses aux enfants de CP

o Jeux littéraires théâtralisés

o Retour à l'emploi de femmes isolées (en CDDI)

o Luttes contre les discriminations sexistes, violences conjugales auprès des jeunes

o Formation/intégration au milieu professionnel pour des décrocheurs

o Découverte du volley ball

o Mentorat étudiants pour des jeunes des QPV

AAP 2024 du fonds de dotation pour renforcer les initiatives pour un environnement décarboné et accompagner et développer les pratiques responsables et durables pour diminuer le gaspillage.

Actions soutenues par le fonds

- protection des fonds marins de la baie

- Développement d'outils transposables dans le bassin méditerranéen

- Assurer le suivi des aires restaurées

- Préparer la labellisation bas carbone

Fondation administrée par un comité exécutif se réunissant trois fois par an. Son action est double : définir la stratégie globale et voter l'allocation des fonds collectés en fonction des projets sélectionnés.

Composition du Comité exécutif: membres fondateurs, personnalités-expert, et un représentant de la FACE abritante.

• Administrateurs fondateurs : Ville de Cannes, Centre E. Leclerc Cannes Cœur de Ranquin, ; Caisse d'Epargne Côte d'Azur, Thales, Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (Société d'Economie Mixte des Evénements Cannois), Madame Anny Courtade, Monsieur Claude Muller

• Plus au CA des personnalités extérieures et un représentant de FACE

## Fondation d'entreprises Mécène et Loire

A noter qu'il existe un pôle mécénat créé par la Région en 2014. Ce Pôle Mécénat, constitué sous la forme d'une association de loi 1901, est une création collective à travers laquelle ses membres entendent favoriser, en région Pays de la Loire, le développement du mécénat. Ce pôle œuvre à :

o Organisation et participation à des événements consacrés à la thématique du Mécénat : Les Rencontres Régionales du Mécénat en Pays de la Loire, Actions de sensibilisation auprès des entreprises et des porteurs de projet.

o Réalisation et restitution d'études sur le mécénat d'entreprise en Pays de la Loire

o Aide et conseil à la création et au développement de structures collectives du mécénat : Clubs d'entreprises, Fondations, Fonds de Dotation

o Accompagnement individuel et collectif de porteurs de projet pour la mise en œuvre d'une stratégie de mécénat

La fondation mécène et Loire veut « Faire rayonner l'art et la culture ». Elle compte 22 fondateurs : que des entreprises, avec pour objectif de soutenir, par tous moyens matériels, humains, techniques ou financiers, les actions d'intérêt général, innovantes et porteuses d'image pour et sur le territoire du Maine-et-Loire, dans les domaines de la culture, de la solidarité, du sport, du patrimoine, de la science et de l'environnement. Elle intervient en complément des politiques engagées par les diverses parties

publiques ou privées impliquées dans les projets identifiés par la Fondation.

Créée à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire

La fondation Mécène et Loire mène deux types d'actions de mécénat :

- Un Appel à Projets annuel : environ 130 000 euros sont accordés à une vingtaine de candidats présentant leurs projets originaux
- Une Bourse photographique : de 30 000 euros pour accompagner un jeune photographe sur un thème proposé par la fondation. Cette Bourse, en partenariat avec la Ville et les Musées d'Angers, permet également à l'artiste d'exposer au RU – Repaire Urbain d'Angers pendant 6 mois.

Exemples d'actions supportées

o Ensemble vocal + flute + aubois

o Spectacle sur le rôle des femmes dans la bataille de Torfou

o Trail solidaire et inclusif

o Aide à un festival pour créer un événement majeur accessible à tous

o Concours de compagnies pour mettre en avant des troupes émergentes

o Création de courts métrages

o Aide à un festival itinérant sous chapiteau dans des lieux emblématiques

o Education média-images et médiation scientifiques

o Pratique de la musique autour d'un manuscrit inédit

## Fondation d'Orléans (hébergée par FACE)

Apporter des solutions à des fragilités du territoire et favoriser l'égalité des chances et enrayer le déterminisme social. Faire de l'Orléanais un territoire de réussite qui privilégie la coopération, l'innovation et la performance économique et sociale.

La Fondation Orléans a été créée en 2019 à l'initiative de la Ville d'Orléans, du Crédit Mutuel Centre, EDF, Thélem Assurances et l'Université d'Orléans.

La gouvernance de la Fondation Orléans est composée de dirigeants d'entreprise, d'associations, d'élus locaux et de l'université d'Orléans. Son instance décisionnelle est le Comité Exécutif qui est composé de trois collèges :

**Le collège institutionnel**

Conseiller délégué auprès du Maire d'Orléans.

Vice-président de l'Université d'Orléans.

**Le collège des entreprises**

Délégué régional Centre Val de Loire d'EDF.

Directeur général du Crédit Mutuel du Centre.

Secrétaire générale de THELEM Assurances.

Le collège des personnalités qualifiées

Président de l'UDEL MEDEF 45.

Président du Club Régional de Entreprises Pour l'Insertion. Ancienne dirigeante d'entreprise.

Pascal TÉBIBEL, Vice-Président d'Orléans Métropole.

Ont recruté une personne en 2023 pour développer l'action

Evaluation des projets en fonction des 7 indicateurs de développement durables retenus dans l'agenda 2030, les projets doivent aussi rentrer dans le champ de la RSE des entreprises.

Exemples d'action menées-clubs de lecture parents/enfants avec animateurs

o Equipement en informatique des structures qui voudraient faire de la médiation numérique

o Accompagnement de demandeurs d'emploi

o Accompagnement de femmes des QPV (logement, garde d'enfant, apprentissage de la langue)

o Formation de jeunes peu ou pas qualifiés

o Bourse à des étudiants de médecine et tutorat en 1è année

Plus en 2023, en collaboration avec la fondation Break Poverty un programme de 14 actions pour les jeunes regroupées en 3 axes

o Accès à l'emploi : ouvrir les portes des entreprises et les réseaux

o Décrochage scolaire : que faire hors de l'école ?

o Soutien petite enfance : accompagnement des familles les plus précaires

Budget 2023 : 356 254€, affichent 28 donateurs

## Fondation de la chaine des puys - faille de Limagne

7 entreprises (EDF, Volvic, Echalier, Limagrain, Aubert-Duval, Rockwool) ont créé la fondation en 2012, avec un apport initial de 350 000€ sur 5 ans, dans le but « de participer au financement des actions du plan de gestion qui vise notamment la préservation et la valorisation des paysages, le soutien aux activités traditionnelles et le développement de la recherche et la diffusion des connaissances. »

Actions menées : la mise en place sur les grands édifices géologiques d'actions intégrées de gestion incluant pastoralisme, gestion sylvicole, lutte contre l'érosion, préservation de la biodiversité et mise en valeur paysagère constitue un enjeu crucial.

o Le réaménagement du puy de Vichatel,

o La mise en place d'un troupeau mobile gardienné,

o La construction d'une cabane de berger au pied du puy de Dôme,

o La mise en place d'un observatoire de la fréquentation,

o L'aménagement intérieur de la cabane de berger.

o Amélioration du fonctionnement de l'estive de Recoleine et de la zone pastorale (soutien au syndicat d'estive)
o Réouverture d'un secteur pour le pastoralisme (sou-

tien auprès de l'association de propriétaires de Ceyssat) ;

o Mise en valeur sylvicole et paysagère du puy de Chaumont (soutien au SMGF Volvic Sources et Volcans).

C'est une fondation qui intervient clairement en complément de l'action publique, dans le cadre du plan de gestion de la chaine du Puy, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

### Fonds métropolitain pour la culture

Fondé par la ville de Nantes et la Métropole avec 5 entreprises (Fidale, nouveaux constructeurs, LNA santé, RSN, Semitran) Compte une vingtaine de mécènes en 2024, plus les contributeurs

CA de 12 membres : 3 élus ville, 3 élus métropole, 4 représentants des mécènes, 2 personnalités qualifiées.

Action : soutien à des projets d'envergure portés par les acteurs culturels susceptibles de « participer au développement social, économique et touristique de la métropole ». Il s'agit de projets qui révèlent, préservent et développent le patrimoine.

Exemples :

o grandes expositions

o achat d'œuvres d'art

o création d'outils de médiation ou d'accessibilité

o espaces artistiques dans les espaces publics

o restauration de patrimoine.

## Fondations à l'existence douteuse

**La fondation du dunkerquois solidaire** ou fondation territoriale dunkerquois donc solidaire

Créée sous l'égide de FACE par la CU de Dunkerque et FACE. Le premier dispositif : « Le Dunkerquois Solidaire pour l'Emploi » est créé en 2017 après les états généraux de l'emploi local. Il s'agit de financer des associations agréées pour créer des emplois pour des chômeurs de plus de 2 ans dans des activités socialement utiles mais économiquement non viables. Il a été suivi d'un autre dispositif : « Dunkerquois Solidaire pour la Jeunesse ».

**Problème : site ne fonctionne pas (du 11 au 4 avril 2025)**

**Fondation passion Alsace** (sous égide de la fondation de France, mais ne figure plus dans l'annuaire de la fondation de France)

La Fondation intervient non selon une thématique mais selon un territoire : l'Alsace.

Elle épaule les actions d'intérêt général menées dans la région ou les actions portées par des associations alsaciennes en dehors de l'Alsace. Ces projets peuvent concerner tous les domaines de la société.

La Fondation soutient de façon concrète les projets soit :

1- en affectant directement des fonds provenant de son capital de 200 000 euros

2- en affectant les dons de particuliers et d'entreprises qui ont, en fonction de leur sensibilité et démarche, choisi un projet spécifique

Gérée exclusivement par des membres de la société civile, aucun élu (parlementaire, conseillers régionaux ou généraux, maires) n'occupe statutairement un poste à responsabilités.

La fondation ne bénéficie pas de subventions publiques. Les déductions fiscales sur les dons représentant déjà une aide publique.

12 administrateurs dont Guillaume d'andlau le fondateur, qui nomme les administrateurs du collège A et des personnalités qualifiées qui forment le collège B.

**Problème : il n'y a aucun projet à soutenir dans la rubrique consacrée,** site non fonctionnel en avril 2025

**Thiérache fondation,** fondation envie d'agir ensemble créées en 2021. **Pas de site internet**

**Fondation de la Manche**, sous égide de la fondation de Lille

La fondation de la Manche créée en 2019, apparemment sous l'impulsion du conseil départemental intervient dans les domaines de l'éducation, la culture, l'environnement ou encore l'action sociale. La cohésion territoriale du département et la solidarité sont des valeurs essentielles portées par la fondation de la Manche. Elle lance un appel à projet 2025 visant à soutenir les parcours alternatifs innovants pour des mineurs de 12 à 17 ans en difficultés scolaires et/ou en rupture avec le cadre.

Elle est dirigée par un comex de 6 personnes dont 3 chefs d'entreprises, 2 élus et 1 représentant de la fondation de Lille.

**Problème : pas d'historique, pas de bilan d'activité**

**Fondation territoire de Falaise cœur Normandie, sous l'égide de la fondation de Lille**

Agit pour

o L'égalité des chances

o Humanitaire

o Culture et patrimoine

o Environnement et développement durable

o Solidarité de proximité

**Problème : pas d'historique, pas de bilan d'activité**

# ANNEXE II : ZOOM SUR LES FONDATIONS DES UNIVERSITES ALSACIENNES

## La fondation partenariale de l'UHA

Objet : développer les interfaces UHA/environnement socio-économique et transfrontalier

*« Les actions entreprises par la Fondation Partenariale Haute-Alsace (FPHA) doivent permettre d'apporter un réel effet levier, soit pour lancer de nouveaux projets, soit pour donner une envergure plus importante à des projets existants. Les projets doivent être vecteurs d'une des dimensions du développement durable, soit sur le champ économique, sociétal ou environnemental ».*

Elle a été fondée en 2013 par l'UHA et EDF avec un programme initial sur 5 ans et 240K€ d'apport

Le dernier bilan disponible en date est de 2020. On y apprend que la fondation n'a plus de personnel mis à disposition par l'UHA depuis le 1er septembre 2020 et que la fondation a dû rembourser les montants correspondants.

Programme 2021-2025

o Handicap et insertion professionnelle

o Responsabilité sociale et environnementale et économie sociale et solidaire : soutien de la chaire ESS (avec MACIF) pour le développement des savoirs et le développement d'actions avec des partenaires extérieurs ;

o Développement durable et bas carbone : sensibilisation des acteurs universitaires et associations de partenaires extérieurs

o Programme PEPITE pour développer l'entrepreneuriat étudiants via des accompagnements

o Soutien aux laboratoires de recherche

o Aide à la mobilité internationale des étudiants et personnels via des bourses aux projets

o Soutien à la chaire « interculturalités » pour développer les interactions entre université et milieu économique notamment dans le champ des sciences humaines et sociales

o Aides aux étudiants et à leurs associations

o Soutien à l'école d'ingénieurs (avec NSC Groupe) pour financer des équipements, de la recherche des bourses d'études. Programme sur 3 ans et dotation de 60K€

La fondation est administrée par

Un CA composé de 15 membres répartis en 3 collèges

- Fondateurs hors UHA : EDF et Banque Populaire

- UHA : 5 membres

- Personnels UHA : 3 membres

- Personnalités qualifiées : UIMM, DMC, STERNE, Endress+Hauser, Eiffage énergie

- Un bureau composé de 4 personnes, présidé par Sabine Mirtain Roth d'EDF

Des comités prévus par le règlement intérieur :

o Comité des mécènes avec une chambre constituée de personnes physiques qui désigne son président. (NB : pour devenir mécène, le don doit être de 100€, à partir de 1000€ on devient membre de droit du comité).

La seconde chambre est consacrée aux personnes morales qui désignent également leur président. Le don minimal est de 1000€, 10K€ sont nécessaires pour siéger au comité. Ce comité est force de proposition pour le plan d'action.

o Comité des fondateurs : pour prétendre au titre de fondateur, la contribution prévue doit être au minimum de 120K€

NB : il n'y a aucune donnée disponible sur le montant des contributions reçues en 2023/2024 et rien sur les actions soutenues dans le cadre du programme…

Le bilan 2019 indiquait des ressources de 315K€ pour la période 2017/2019 et des financements fléchés d'actions, pour la même période de 216K€ avec un fonctionnement de 20K€. Pour 2020, les financements prévisionnels fléchés s'élevaient à 60K€ auxquels s'ajoutaient 2K€ de financements fléchés.

## La fondation de l'université de Strasbourg et des Hôpitaux universitaires de Strasbourg

Objet :

• soutenir les étudiants

• Améliorer la qualité des soins et de la formation

• Encourager la recherche

• Préserver le patrimoine local

• Créer des liens entre la société et le monde hospitalo-universitaires.

La fondation soutient des projets des deux entités.

En 2023 (dernier bilan disponible), elle a recueilli 1326 dons pour un total de 3,2M€.

Elle compte 7 collaborateurs appuyés par un comité de campagne de 17 ambassadeurs qui sont soit des universitaires, soit des entreprises (Groupe Amaury, Team attitude, Euromedex, Solinest, KS group, Heppner)

La fondation est gérée par 4 collèges

- fondateurs : UNISTRA et Hôpitaux de Strasbourg
- personnalités qualifiées : Unistra, CCI, Labo Pierre Fabre
- Représentant du personnel Unistra
- Représentant des étudiants
-Entreprises, partenaires, associations, CL (BNU, Sopre-ma…)
- Enseignants-chercheurs (professeurs de s Unistra)
- Invités permanents : Recteur d'Académie, président et directeur du conseil stratégique de la fondation.

Exemples de projets de l'UNISTRA soutenus ces dernières années :

Projets de recherche :

- Avec LPO : ADN des chouettes pour connaître l'état physiologique de la population
- Projets de recherche en ingénierie tissulaire
- Caractérisation des plantes intervenant dans le rafraichissement urbain (avec le soutien de SOPREMA)
- Soutien aux laboratoires de recherche sur l'économie créative
- Recherche sur la bio-recyclage des plastiques
- Recherches neuro-cognitives et physiologiques dans la conduite automobile pour baisser l'accidentalité
- Fonds Paul Mandel : soutien à la recherche en neuro-sciences

Soutien aux étudiants

- Epicerie sociale et solidaire des associations étudiants
- Prix de thèse
- Bourses de recherche (28 en 2023), Talents de demain
- Navi Campus pour aider les étudiants handicapés
- BioTech Lab pour aider les étudiants avancés à accéder aux équipements
- Financement de contrats postdoctoraux en santé
- Recherche (thèse) sur les matériaux capables de s'auto-réparer
- Aide aux projets des étudiants
- Financement des déplacements des étudiants/équipes pour des concours internationaux

Financement de chaires

- Sciences des données et IA
- Expériences clients
- Chimie supramoléculaire
- Transmission d'entreprises familiales
- Supply chain

Autres

- Orchestre universitaire de Strasbourg
- Financement de conférences, tables rondes, débats
- Financement du musée Michaelis et de certaines de ces actions de restauration

## PUBLICATIONS EN LIEN

Afut, Mécénat, fondations et fonds de dotation, des relations collectivités locales et acteurs privés amplifiées, 2021

**Quelques éléments de diagnostic :**

Les inégalités entre les femmes et les hommes, Afut, septembre 2024

L'emploi et ses évolutions dans les trois zones d'emploi du Haut-Rhin, Afut, avril 2024

Pauvreté et inégalités, de la France aux quartiers de l'agglomération mulhousienne, Afut, septembre 2024

Les parcours scolaires : l'urgence d'une réaction, Afut, juillet 2024

Afut
agence de fabrique urbaine et territoriale
SUD-ALSACE

## CONTACT

**Afut Sud-Alsace**
33 avenue de Colmar
68200 MULHOUSE
**www.afut-sudalsace.org**

Direction de la publication
Viviane BEGOC, directrice de l'Agence

Rédaction
Didier Taverne
Didier.taverne@afut-sudalsace.org

Juinl 2025
Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et référence exacte.